



Bujumbura, le 08/6/2016

**PARCEM conseille à l'Assemblée Nationale de mettre sur pied une commission parlementaire mixte pour enquêter sur les récents incidents à l'endroit du Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale.**

1. Récemment, l'Honorable Agathon RWASA, Premier Vice Président de l'Assemblée Nationale s'est vu refuser par les Gouverneurs des Provinces de Cibitoke et de Karusi de rencontrer publiquement la population locale de certaines communes de ces Provinces ;
2. L'incident prouve un déficit de compréhension de la démocratie dans un pays qui est sensé être régi par les principes sacrosaints de la démocratie. A entendre les dire de l'Assistant du Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique et le 1<sup>er</sup> Vice-président de l'Assemblée Nationale on constate une divergence et partant, ceci démontre à suffisance que quelque chose ne va pas entre ces deux institutions ;
3. Un incident pareil ne devrait passer inaperçu d'autant plus que ça c'est produit à l'endroit d'un représentant du peuple et numéro deux de la Chambre basse du Parlement. C'est pourquoi PARCEM estime que **la vérité des faits doit être établie et portée à la connaissance du public** car, de telles descentes permettent aux élus du peuples d'écouter les doléances du peuples afin d'y apporter des solutions ;
4. Si de tels cas se produisent à l'endroit des élus du peuple, PARCEM s'inquiète du respect du droit de circulation et de réunion des autres citoyens ou groupe de citoyens ;

5. Pour ce, PARCEM conseille à l'Assemblée Nationale **qu'une commission parlementaire mixte ou une autre commission d'enquête ad hoc soit mise en place pour que des sanctions administratives soient prises à l'endroit de la personne dont les responsabilités seraient démontrées dans cet incident.**

**Pour PARCEM  
Faustin NDIKUMANA**

**Directeur Exécutif**

